

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Réf. courrier :KD/FRG : 2022.27

Marmande, le 21 Mars 2022

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER TREC Vendredi 4 Mars 2022

Lieu : show-room de CESAME rue Renoir

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 20h30

En présence de : Séverine Chastaing, conseillère municipale déléguée spéciale à la transition écologique et au développement durable et référente du quartier Trec, Alain Le Bris, conseiller municipal délégué aux arts visuels et référent du quartier Trec.

Environ 40 habitants

Ordre du jour :

- 1) Retour sur les questions, problématiques soulevées lors de la précédente rencontre
- 2) Mise en place de deux ateliers de réflexion : des propositions pour améliorer, progresser ensemble :

1- Retour sur les questions, problématiques soulevées lors de la précédente rencontre

➤ La navette bus centre-ville

Ce qui pose problème, c'est principalement la coupure de 13h à 15h => 15h c'est beaucoup trop tard et cela ne permet pas, entre autre d'être, à l'heure aux activités de la maison des seniors par exemple. Cette requête est relayée vers le gestionnaire de transports urbains.

Pendant les travaux de GRDF, la rue Courret ne pouvait pas être empruntée. Or le circuit alternatif n'a pas été clairement mentionné.

➤ La réglementation des dos d'âne

La réglementation des dos d'âne : les ralentisseurs sur les zones de traversée peuvent être plus haut que la réglementation générale sur les dos d'âne

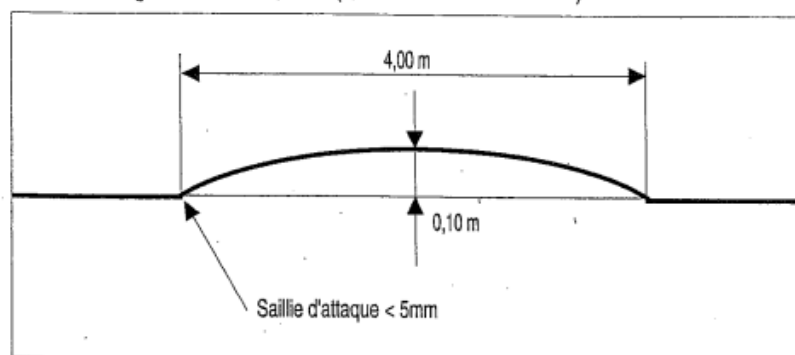
Pour en savoir plus :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000005615924/>

RALENTISSEUR DE TYPE DOS D'ÂNE 3.1

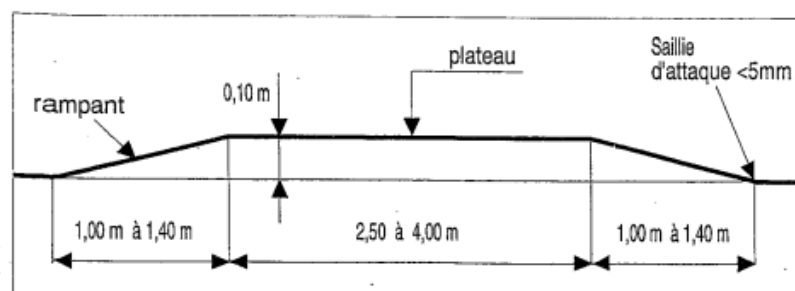
Le profil en long du ralentisseur de type dos d'âne est de forme circulaire. Ses dimensions sont:

- hauteur: 10 cm \pm 1 cm (tolérance de construction)
- longueur: 4 m \pm 0,20 m (tolérance de construction)



RALENTISSEUR DE TYPE TRAPÉZOÏDAL 3.2

Le profil en long du ralentisseur de type trapézoïdal comporte un plateau surélevé et deux parties en pente, dénommées rampants. Il est de forme trapézoïdale.



- Le panneau sens interdit croisement rue Nicot et allée des tabacs

Celui-ci a bien été refixé, en revanche il n'est pas forcément respecté.

- Le respect des stationnements parking et rue autour de la CFP

Ce qui pose problème, c'est le fait que les étudiants se garent n'importe comment et ne sont pas toujours respectueux de la voie publique (jet de déchets). La CFP et le police municipale se renvoient la balle.

=> proposition : organiser un moment d'échange avec les riverains, les structures et associations du secteur, la Police municipale pour discuter sur le terrain. Visiblement, le parking de la CFP est sous dimensionné.

Une réunion en présence de J.C. Bourbon, conseiller municipal en charge de la sécurité et de la tranquillité publique est prévue **le mercredi 13 avril à 14h**. Le rendez-vous est fixé dans le foyer de la CFP ; les riverains qui souhaitent y participer seront les bienvenus.

- Le passage des poids lourds provoquant une dégradation sur l'escalier d'une habitation, croisement avenue Joffre et avenue Cassin

Ce circuit de passage des poids lourds est habilité. C'est la création de la rocade qui devrait permettre de limiter ce problème car les poids lourds devront passer par la rocade.

Le sujet rocade provoque le mécontentement des habitants du secteur Cramat. Il est rappelé que cette rocade est de la compétence du CD47 et que des réunions publiques ont eu lieu et qu'il y aura encore des points de présentation. Les élus municipaux travaillent en lien avec le Conseil Départemental 47.

- Nouvelles doléances :

Problème de chiens rue de la Prévoyante : la Gendarmerie et la PM sont au courant ; des interventions (verbalisations) ont eu lieu et des démarches sont en cours quant aux aboiements, déjections, ...

Une parcelle (av. Boisvert) non entretenue de façon récurrente : un mail a été envoyé par le service Urbanisme aux propriétaires et nous porterons une attention à la réalisation des travaux de nettoyage et d'entretien.

2) Mise en place de deux ateliers de réflexion : des propositions pour améliorer, progresser ensemble :

A) LA CONVIVIALITE ET LE VIVRE ENSEMBLE

Quelques exemples :

Apéritif de quartier, échanges intergénérationnels, solidarité, lien et partage, aller vers et se connaître

Les bords du Trec, faune et flore, jardins et fleurissement du quartier, plantation pied des murs, animations, randonnée ...

Les points retenus sont :

- Les apéritifs de quartier

Où ? Des lieux connus, symboliques - Espace de l'amitié - Jardin des sources - Une rue « fermée » à la circulation

Quand ? Au moins 2 fois par an : au printemps et en été ; Peut être développé également par une rencontre du type « fête des voisins »

Quoi ? Rencontre familiale autour de thématiques (jeux pour les enfants ...)

Qui ? Un groupe de travail se réunit pour préparer la rencontre, aidé de la municipalité

Une équipe s'est constituée pour préparer le 1er apéritif de quartier :

Mallauran Elizabeth	06 51 67 90 13	elizabeth.mallauran@orange.fr
Page Magali	06 33 61 25 43	magpage33@hotmail.com
Dauphin Jean-François	06 56 84 25 63	vjfdauphin@gmail.com
Vrielynck François	06 81 27 24 97	francois.vrielynck@numericable.fr
Hermans Patrice	06 65 39 20 88	hermans.patrice@gmail.com
Bertrand Josseline	06 7743 36 98	bertrand.josseline@orange.fr
Ducrocq Brigitte	06 52 66 32 63	brigittecarpentier@live.fr
Grau Didier	06 35 59 96 65	?

- Mise en valeur du jardin des sources :

Un constat : le lavoir n'est pas entretenu ; le pont de bois se détériore ; on peut imaginer un fleurissement avec la collaboration d'une habitante du quartier, qui est paysagiste, des habitants du quartier, et des services municipaux.

Information complémentaire : les bois pour le pont de bois du jardin des sources sont aux services techniques : les travaux de rénovation sont donc prévus

La proposition est faite, par M. Alain Pascal, adjoint au maire en charges des travaux de récupérer des plants de fleurs au service municipal des espaces verts.

La participation des habitants du quartier à cet embellissement est reçue de façon très favorable.

L'équipe constituée pour ce projet est :

Page Magali	06 33 61 25 43	magpage33@hotmail.com
Abeille Françoise	06 14 56 69 26	francoiseabeille@orange.fr

Laffitte Michel	06 16 11 56 56	nicole.laffitte@yahoo.fr
Vrielynck François	06 81 27 24 97	francois.vrielynck@numericable.fr

- Projet de remise en place d'un théâtre de verdure au jardin des sources :

En lien avec la mise en valeur du jardin des sources.

Personne référente : Francine Chevé 06 03 89 45 13 francinecheve@hotmail.fr

- Projet de randonnée : le Trec invite un quartier :

L'idée est de re-découvrir au travers d'une randonnée patrimoniale des lieux méconnus de notre quartier : cimetière de Granon, golf de Carpète, jardin des sources, champ de tulipes ...

- Le 20 mars est organisée une sortie marche nordique pour découvrir la Filholle

B: CADRE DE VIE

Propositions et réflexions autour des mobilités piétons et cyclistes, de l'aménagement urbain, de la citoyenneté et vie collective

➤ Mobilités :

La remontée de **la rue de la République** est très dangereuse à vélo => le marquage doit être réalisé au printemps

Pas de trottoirs au-delà du panneau agglomération : c'est dangereux au-delà de GammVert => le coût des trottoirs et de leur entretien est très élevé. D'ailleurs une expérimentation rue Cocteau de trottoirs engazonnés qui sont entretenus par les riverains.

Dans le cadre du **plan Vélo** de VGA il est prévu de relier Saint-Pardoux et Marmande par piste cyclable; ceci mettra un peu plus en sécurité les piétons et nécessitera des accès aménagés.

Le **transport scolaire** départemental et régional qui permet d'amener les élèves de l'extérieur de Marmande à la cité ou à Jean Moulin est gratuit alors que les élèves habitant Marmande n'y ont pas accès et sont obligés de prendre le bus de ville payant : cela pose la question de l'équité entre les élèves et les territoires.

En complément d'information :

Le transport scolaire est coordonné par VGA. Il est payant (et non gratuit), tarif en fonction du quotient familial (de 30 à 150€ par enfant).

Pour en bénéficier, il faut être ayant droit c'est-à-dire résider à plus de 3km à vol d'oiseau de la structure scolaire (décret national)

Les jeunes scolaires résidant à moins de 3km sont donc non-ayant droit et doivent prendre un abonnement urbain jeunes 12€/mois et 100€/an

Pour en savoir plus :

<https://www.vg-agglo.com/wp-content/uploads/2021/05/D2021-074An-R%C3%A8glement-interco-transports-scolaires.pdf>

➤ Citoyenneté et vie collective :

Il n'y a pas de souci majeur autour des poubelles : globalement les poubelles sont bien rentrées et il n'y a pas de déchets qui traînent.

Se pose la question de **la taxe incitative** : cela ne va-t-il pas conduire à des incivilités ? Il y a une inadéquation des niveaux de ramassage des poubelles noires : 3 levées par semaine jusqu'à l'avenue Cassin : ça n'a aucun sens ! C'est

beaucoup trop et ça n'incite pas au tri. Et ceux qui trient, paient des levées inutiles.

Restaurer une /des bennes dans le quartier pour **recupérer les déchets verts** (personnes ne pouvant transporter leurs déchets verts).

Question des chats errants : l'association chat et citoyen fait beaucoup de travail mais c'est vrai qu'il y a beaucoup de chat errants.

En info complémentaire, la notion de chats errants n'existe pas : les chats ont droit d'errance, droit de circulation libre.

La ville de Marmande a signé des conventions avec deux associations, Chats et citoyens et l'Arche, travaillant avec les trois vétérinaires de la ville. C'est une convention renouvelée tous les trois ans. Et qui permet de stériliser 30 chats par association et par an ; les chats sont ensuite relâchés là où ils ont été trouvés, et deviennent des « chats libres ». Concrètement, sur le domaine public, ce sont les associations qui se déplacent : elles récupèrent le chat, le font stériliser et pucer au nom de la ville de Marmande. Car l'identification (puce) des chats est elle aussi obligatoire.

Chats et citoyens : 07.68.18.17.16

L'arche : 06.11.94.95.64

➤ Aménagement urbain

Entrée de ville côté Tonneins est « moche » : comment améliorer cette entrée pour que la ville semble plus accueillante ?

La sortie de la Filhole est un vrai souci pour le quartier Trec, les gens préfèrent aller au marché à Tonneins... d'ailleurs notre marché dépérit trop et celui du jeudi matin est minable.

Un groupe de travail thématique pour réfléchir à la sortie de la Filhole: les habitants souhaitent être informés afin de participer.

Le parking des Maré est plein de nids de poule et c'est vraiment dangereux. De plus, avant il y avait les boulistes et de fait une partie du parking n'était pas fait pour les voitures : pourquoi cet espace est dédié aux voitures ? Réfléchir à un jardin autour du kiosque de manière à avoir un espace récréatif.

Question : pourquoi ne pas faire une grande manifestation payante dont les ressources iraient à la ville afin de financer des projets = est-ce possible ???

3) Mise en commun des ateliers et Clôture de la rencontre par un apéritif dinatoire et petit concert (guitare et voix)

Nous remercions les personnes présentes à cette rencontre.

Nous programmerons de rencontrer les référents qui se sont proposés pour commencer à préparer nos futurs apéritifs et projets.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire partie d'une équipe de travail.

05.53.64.81.01 ou froussille@mairie-marmande.fr